

FCO VOYAGEURS

FCO VOYAGEURS

Formation continue obligatoire Améliorer sa pratique dans le transport routier de voyageurs



Code CPF
236973

Objectifs

- Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité.
- Connaître les applications réglementaires régissant la profession.
- Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale.
- Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

Public Visé

Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 9 places (conducteur compris), aussi bien en transport public qu'en transport privé de voyageurs.

Durée

35.00 Heures

5 Jours

Pré Requis

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D, D1, D1E ou DE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé(e).

Parcours pédagogique

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (0h30)

BILAN DES CONNAISSANCES (3h30) :

- Réglementation du transport et sécurité routière
- Techniques et comportement de conduite, conduite libre et accompagnée

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE (11 heures) :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilités offertes par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (6 heures) :

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport de voyageurs, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers
- Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et international, urbain et non urbain, contrats et documents

SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (7 heures) :

- Prévention des risques physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques
- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt
- Circulation dans les grands tunnels
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestins
- Sécurité dans le transport scolaire
- Principe de gestion des situations conflictuelles

SERVICE ET LOGISTIQUE (4 heures) :

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764



- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de voyageurs, organisation des transports et rôle des différents acteurs économiques et institutionnels

EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHÈSE DU STAGE (3 heures)

Les + métier

Cette qualification permet d'améliorer les compétences relatives à l'activité de conducteur routier, et d'actualiser les connaissances en matière de sécurité et de réglementation professionnelle, conformément à la Directive 2003/59/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2003.

Objectifs pédagogiques

Cette formation permet de réduire le taux de sinistralité en sensibilisant les conducteurs au risque routier lors du transport de voyageurs. Elle apporte également les compétences pour adopter une conduite rationnelle afin de mieux maîtriser les coûts liés à l'utilisation du véhicule.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes actives alternant les apports théoriques et les mises en situation pratique
Salle de cours équipée de moyens multimédias.
Véhicules école.
Documents et supports pédagogiques spécifiques mis à disposition des stagiaires.
Livret de suivi FCO remis au stagiaire

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs expérimentés agréés DREAL et/ou moniteurs BEPECASER avec plus de 3 ans d'expériences.

Méthodes et modalités d'évaluation

contrôle continu de la pratique - Suivi et évaluation intermédiaire réalisés à la fin de chaque module - Test final d'auto évaluation, correction et synthèse du stage. stage - Attestation provisoire de réussite permettant d'obtenir la carte de qualification de conducteur (CQC) - certification enregistrée au répertoire spécifique mentionné à l'article L. 6113-6 du code du travail
Un Certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Inscription sur demande de devis incluant les CGV
Tarifs : Nous consulter
Délai d'accès selon le calendrier prévisionnel et état de remplissage
Parcours possible pour les personnes en situation de handicap – Nous consulter
Suite parcours possible : formations Éco-conduite

Effectif

De 4 à 12 Personnes

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764



Contactez-nous !

Magali Malvezy
assistante administrative

Tél. : 0559830039
Mail : capl-formation@city-pro.info

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764



Datadock

CAPL Formation - 225 RUE DU LEY - 64121 SERRES CASTET

Tél. : 0559830039 - Fax : - Site internet : www.caplformation.fr - e-mail : capl-formation@city-pro.info

SARL au capital de 10000 - N° TVA Intra. : FR91810712026 - Code NAF : 8553Z

Declaration d'activité enregistrée sous le numéro d'activité n° 72640383764 auprès du préfet de la région Aquitaine